



Afrique	CEDEAO Dix chefs d'Etat de la CEDEAO en sommet sur une île du Cap-Vert	2010.07.03
Afrique	Guinée, Présidentielle: Qui sont donc ces fraudeurs ?	2010.07.04
Diplomatie	TOGO Elliot OHIN, simple objet d'exhibition	2010.07.03
Droits Homme	L'ACAT-Togo	2010.06.27
Economie	<u>Transport Aérien Reportage ASKY-TOGO</u>	2010.07.04
Enfance	<u>MR HWANG HUA-LIEN, Président du bureau national Togo fondation ORIFAN-AID Le point sur les préparatifs du Festival prévu du 9 au 13 juillet 2010</u>	2010.07.04
Enseignement	Togo La France appuie la refondation du système éducatif avec un million d'euros	2010.07.03
Médias-Presse	ATTENTION M. Bruno FINEL, RESPONSABLE DU SITE GOUVERNEMENTAL Republicoftogo.com	2010.07.03
Politique	<u>Togo L'opposition lance une jonction entre contestations politiques et mouvement social</u>	2010.07.04
Politique	TOGO On joue la comédie au sommet	2010.07.04
Politique	FRAC Quinzième marche dans un contexte sociopolitique tendu à explosif	2010.07.03
Social	Hausse des prix du carburant, discussions CNDS Chaudes empoignades en vue	2010.07.04
Social	Grogne sociale Togo La vie reprend à Lomé après une journée de grève	2010.07.03
Social	Mouvement social	2010.07.03
Social	Togo forces de l'ordre postées à Lomé	2010.07.03
Social	Grève générale largement suivie ce matin à Lomé	2010.07.02
Social	Les togolais nombreux à suivre la grève défient les syndicats et le pouvoir	2010.07.02
Sports	<u>MONDIAL 2010 • Un monde du football à deux vitesses</u>	2010.07.02
Sports	Boxe Portrait KPALONGO, ou la vie misérable d'une légende de la boxe togolaise	2010.07.03
TIC	<u>Togo les femmes et les jeunes à la découverte des technologies pour le développement</u>	2010.07.04

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org



Afrique CEDEAO Dix chefs d'Etat de la CEDEAO en sommet sur une île du Cap-Vert

AFP – 3 juillet 2010 - SANTA MARIA — Dix chefs d'Etat d'Afrique de l'Ouest se sont réunis vendredi sur une île du Cap-Vert pour le 38e sommet de la Cédéao, afin d'évoquer particulièrement les questions liées à la sécurité régionale et négocier l'attribution de postes au sein de l'organisation.

Sur les 15 pays membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, manquaient le chefs d'Etat du Bénin, de Gambie, de Guinée, du Niger et du Togo.

"C'est la première fois que le Cap-Vert accueille sur son sol un sommet des chefs d'Etat de la Cédéao, d'où son caractère solennel pour nous Cap-Verdiens", a déclaré le chef de l'Etat Pedro Pires, à Santa Maria (île de Sal). Dans son discours de bienvenue, le président Pires a mentionné la nécessité pour les Etats ouest-africains de poursuivre la lutte contre le narcotrafic. "Il faut mener une lutte intégrale et systématique contre le trafic de drogue et les facteurs qui affaiblissent la sécurité régionale", a-t-il dit.

Le Ghanéen James Victor Gbeho, élu en février au poste de président de la Commission de la Cédéao, a été officiellement investi à l'ouverture du sommet. Ce diplomate de 75 ans, ex-ministre des Affaires étrangères (1997-2001) du Ghana, remplace à ce poste son compatriote Mohamed Ibn Chambas.

Les dix chefs d'Etat se sont enfermés pour une session à huit clos jusqu'à la fin de journée.

Ils devaient se pencher tout particulièrement sur les questions liées à la sécurité dans la sous-région et aux intenses négociations en cours pour les postes à pourvoir, notamment celui de président et de vice-président de la commission des chefs d'Etat. Au nombre des thèmes à l'ordre du jour, le président Pires avait globalement évoqué "les questions liés à la paix, à la stabilité politique, la cohésion nationale, la sécurité, la promotion et la défense des lois".

Ce sommet de la Cédéao se tient avant un sommet spécial Cédéao-Brésil samedi en présence du président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva.

Le président brésilien visitera ensuite cinq autres pays d'Afrique: la Guinée Equatoriale, le Kenya, la Tanzanie, la Zambie et l'Afrique du sud.

La Cédéao compte huit pays francophones (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Togo), cinq anglophones (Gambie, Ghana, Liberia, Nigeria, Sierra Leone), et deux lusophones (Cap-Vert, Guinée-Bissau).

Copyright © 2010 AFP.

Afrique Guinée, Présidentielle: Qui sont donc ces fraudeurs ?

Dimanche, 04 Juillet 2010 17:27 - Tel était le titre de notre Grille de lecture du 28 juin 2010. Un éditorial qui saluait le relatif bon déroulement du scrutin guinéen tenu la veille, dans ce pays sevré de démocratie pendant un demi-siècle par des dirigeants "éclairé" ou obtus. Rarement en effet, sous les tristes tropiques, une élection se déroule sans qu'il y ait des contestations postélectorales violentes, venant souvent de mauvais perdants ou d'opposants transis ; que ce soit au Gabon où l'opposition a gagné la présidentielle, mais perdu la présidence, ou dans une moindre mesure au Togo où force est de reconnaître que Faure Gnassingbé n'avait pas besoin de fraudes pour rempiler.

Concernant la Guinée, notre optimisme, qui était du reste tempéré, est mis à rude épreuve, car 72 heures après cette présidentielle historique, et alors qu'à l'heure où nous traçons ces lignes Sékou Ben Sylla et toute l'équipe de la CENI n'avaient pas encore proclamé les résultats provisoires, 21 candidats sont montés au créneau pour dénoncer des fraudes. Autant dire pratiquement tous les postulants. Pour le moment, aucun chiffre officiel n'a transpiré, mais peut-être qu'au moment où vous tiendrez ce journal entre les mains, la situation aura évolué.

Les Guinéens sont sortis nombreux pour décider de l'identité de celui qui présidera aux destinées des 6 millions d'âmes de ce pays. Tant que c'était un seul qui criait au loup, il n'y avait pas de quoi être pessimiste, mais, que sur 24 candidats, il y en ait 21 qui hurlent au voleur !

La situation postprésidentielle en Guinée, malgré les appels à l'apaisement, risque donc de s'enfoncer dans l'embrouillamini politique. Pratiquement tous les candidats seraient-ils des voleurs à ce scrutin ? Pourtant, le président intérimaire avait rencontré les 24 candidats pour les rassurer et les inviter à cultiver le fair-play.

Message apparemment non reçu, car ces dénonciations sont du pain bénit pour certains militants, dont le rêve invoué serait de déclencher la violence.

3 postulants sur les 24 attendent donc les résultats de la CENI sans tapage. Est-ce des faire-valoir qui ne voudraient pas du palais de Sékoutoreya ?

Cependant on peut mettre ce remue-ménage d'avant-résultats sur le compte de l'impréparation de la CENI. Avec les délais démentiels imposés par le président intérimaire et acceptés par la Communauté internationale, on se doutait bien que la CENI ne pourrait pas relever tous les défis. N'est-ce pas ces irrégularités qui sont mises en épingle par les plaignants ?

Or, le plus drôle dans toute cette histoire de vol électoral décrié est que, dans le fief de chacun des candidats, on a plus ou moins dénoncé des actes non conformes, un euphémisme pour désigner les fraudes. En vérité, de telles contestations seraient, à la limite, acceptables si l'on avait eu connaissance des résultats provisoires.

Or tout semble indiquer que c'est sur la base de supputations et de présomptions que les 21 poussent de l'urticaire. Et si un bémol n'intervient pas, la putréfaction risque de gagner cette fin du processus, censé faire voir à la Guinée un jour nouveau. Il reste à souhaiter que, si ces fraudes sont avérées, les contestations se fassent dans des cadres légaux. La Guinée a assez souffert de la violence.

© L'Observateur : Zowenmanogo Dieudonné Zoungana

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Et si le vrai ministre des Affaires étrangères et de la Coopération était ... Koffi Essaw ?

Elliot Ohin, simple objet d'exhibition



Samedi 3 juillet 2010 Dans un de nos récents articles, nous écrivions que Faure Gnassingbé a taclé le tout nouveau ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Elliot Ohin, faisant allusion à la nomination par le « Leader nouveau » de l'ancien titulaire du poste Koffi Essaw comme Conseiller diplomatique à la Présidence, chargé des Affaires étrangères et de la Coopération.

C'était un véritable croc-en jambe à Gilchrist Olympio et ses amis qui « s'enjaillent » de leur collaboration avec le pouvoir. Cet article nous avait valu des piques du très officiel site de la désinformation du Togo, qui s'est échiné à nous servir des cours de diplomatie en parlant du cabinet du Président français Sarkozy qui a un Conseiller diplomatique, Jean-David Levitte, bien qu'il y ait déjà un ministre des Affaires étrangères en la personne de Bernard Kouchner. Mais le confrère a habilement occulté l'aspect selon lequel le fameux Conseiller diplomatique de Nicolas Sarkozy ne marche pas sur les plates bandes de Kouchner, au contraire du Togo où Koffi Essaw est encore chargé des Affaires étrangères et de la Coopération. Et d'ailleurs Faure Gnassingbé avait déjà un Conseiller diplomatique en la personne de Robert Dussey, et il n'y avait donc pas grand besoin d'un autre conseiller pour les mêmes charges.

Dans cet article, nous redoutions un chevauchement des prérogatives, mieux, présagions que le véritable ministre des Affaires étrangères et de la Coopération sera Koffi Essaw, au détriment de Elliot Ohin qui n'aurait qu'un simple rôle de figurant et ne serait qu'un faire-valoir. Nous ne croyions pas si bien dire, les faits semblent déjà nous donner raison.

Il a été rapporté par « republicoftogo.com » que Elliot Ohin était depuis vendredi en tournée aux Etats unis d'Amérique pour rencontrer les diplomates togolais en poste au pays de Barack Obama. A en croire cette source, le premier dans la hiérarchie des ministres AGO devait évoquer avec les diplomates trois (03) questions : les nouvelles missions de la diplomatie togolaise, le rôle de la diaspora dans la reconstruction du pays, et les conditions de vie et de travail des diplomates togolais. Malgré ce cahier de charge très fourni brandi pour justifier cette mission, les mauvaises langues avancent que le néo-ministre est plutôt parti en vacance. Cela n'engage qu'eux, nous autres on s'en tient à la version officielle. Mais voilà, pendant que Elliot Ohin entretenait les diplomates togolais à New York, Koffi Essaw était à Yaoundé au Cameroun pour régler un gros dossier, celui de la succession à la direction générale de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique (Asecna), pour laquelle serait en course un compatriote.

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

En effet le « simple » Conseiller diplomate chargé des Affaires étrangères et de la Coopération était aperçu sur les écrans, un gros dossier sous le bras, à la taille de la structure pour la cause de laquelle le déplacement a été fait. Quand le cabinet personnel de Faure Gnassingbé en vient à s'approprier un tel dossier malgré que ce soit une affaire qui concerne le ministre des Affaires étrangères, c'est montrer toute son importance. Des prestations de l'Asecna dépend la crédibilité de la navigation aérienne sur le continent, c'est donc une affaire sérieuse qu'on ne peut pas se permettre de brader à des novices ; on ne doit donc la confier qu'à des gens de confiance. Et Faure Gnassingbé ne s'est pas trompé de choix : Koffi Essaw. Pendant que le ministre de tutelle papotait avec les diplomates togolais en poste aux USA, le Conseiller diplomatique lui, s'occupait d'un dossier sérieux. Voilà qui illustre la véritable hiérarchie à ce ministère.

On n'a jamais cessé de le dire, Elliot Ohin ne servira que de simple faire-valoir au régime Faure Gnassingbé en mal de légitimité tant nationale qu'internationale, après le simulacre d'élection présidentielle du 4 mars dernier. Il sera juste un produit de publicité à brandir à l'endroit de la communauté internationale pour redorer le blason de l'« heureux élu ». Le message sera : voilà, nous collaborons avec nos pires adversaires politiques d'hier, nous sommes devenus fréquentables. Elliot Ohin sera ainsi constamment mis au devant de la scène et brandi comme un trophée de chasse. A peine le néo-ministre a-t-il pris fonction qu'il a été embarqué dans la délégation présidentielle pour le sommet Afrique-France de Nice en France des 31 mai et 1er juin. A peine a-t-il déposé ses valises de retour de France qu'il s'est envolé pour Abuja d'où il a rapporté mot pour mot de pseudo appréciations des gouvernements de la sous-région au sujet de la collaboration Rpt-Ufc (sic) et de l'entrée de ministres du parti au gouvernement Houngbo II. Le dernier cas en date est le déplacement de New York.

Elliot Ohin sera exhibé au maximum, et c'est juste pour ça qu'il est nommé. Cela vaut aussi pour les autres ministres AGO. Ils sont loin d'être nommés pour leurs compétences – la plupart sont d'ailleurs des calamités linguistiques. Même si le fameux accord Gilchrist-Solitoki leur concède la latitude de former leur cabinet, ils ne serviront pas à grand-chose. Les dossiers sérieux seront toujours confiés aux membres du gouvernement parallèle, et les ministres officiels n'auront pour rôle que de lancer ou clôturer des séminaires.

Tino Kossi
LIBERTE HEBDO TOGO

 **Droits de l'Homme L'ACAT-Togo**

Par [Corinne Mandjou](#) / [Geneviève Delrue](#) - dimanche 27 juin 2010

1/ **L'ACAT-Togo** (l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture et les exécutions capitales) se félicite de la ratification par l'Assemblée nationale togolaise du protocole additionnel des Nations unies sur la prévention de la torture. Le Togo s'engagera-t-il à mettre en œuvre ses dispositions ?

Intw d'**Arsène Bolouvi** ancien président de l'ACAT –Togo exilé en France depuis 10 ans.

http://www.rfi.fr/aef_player_popup/rfi_player#

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

REPORTAGE - ASKY - Togo OFFICIAL

Accéder à la page Actu et Politique »

68 vues. | 0 com. | 0 fav.



http://www.dailymotion.com/video/xdx3xd_reportage-asky-togo_news

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org



Enfance MR HWANG HUA-LIEN, Président du bureau national Togo fondation ORIFAN-AID Le point sur les préparatifs du Festival prévu du 9 au 13 juillet 2010



Dimanche 4 Juillet 2010 - **La Dépêche Diplomatique Afrique : Monsieur le Président, la Fondation ORIFAN-AID dont vous dirigez le Bureau national implanté au Togo évolue dans les domaines social, humanitaire et économique. Pouvez-vous nous la présenter ?**

M. HWANG : La fondation ORIFAN-AID est une fondation de défense des droits de l'enfant, d'aide à l'enfance déshéritée et pour la promotion des actions de développement. Elle œuvre depuis 40 ans pour le recul de la misère qui frappe les enfants et les adolescents. Elle est présente dans une quinzaine de pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et du Moyen-Orient. Ses besoins croissent d'année en année malgré les progrès de la science et de la médecine, mais à cause des intempéries climatiques qui désorganisent la rentabilité des récoltes dans les pays en voie de développement, sans compter les crises économiques successives qui faussent toutes les prévisions des gouvernements.

Compte tenu de ses énormes besoins et des ressources des familles donatrices qui baissent l'année en année à cause de la crise économique, et surtout du chômage qui les frappe souvent de plein fouet, la fondation ORIFAN-AID a créé un département socio-économique depuis Janvier 1990, pour ne pas être exclusivement tributaire des dons des personnes physiques ou morales souvent insuffisants pour assurer sa politique humanitaire.

Ce département socio-économique de la fondation s'occupe de mettre en contact des opérateurs économiques du Nord et ceux du Sud pour recevoir en échange des gratifications matérielles ou financières comme prestations de service, lesquelles gratifications sont utilisées entièrement pour les besoins de la fondation.

Ce département s'occupe :

- du co-développement en co-finançant des microprojets sociaux rentables,
- de la micro-crédit en prêtant de l'argent aux femmes pour leurs activités génératrices de revenus sans aucun intérêt et à leur trouver des marchés pour écouler leurs produits,

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

- de rechercher des investisseurs aux projets des entreprises privées et des associations,
- de ventiler des offres de matières premières des paysans en encourageant le commerce équitable.

La Dépêche Diplomatique Afrique : Vous avez récemment signé l'accord de siège auprès des autorités togolaises. Quels sont les objectifs prioritaires que vous vous êtes fixé à court, moyen et long terme ?

M. HWANG : En signant l'accord de siège auprès des autorités togolaises, la fondation ORIFAN-AID s'est fixée des objectifs à court, moyen et long termes pour le recul de la misère qui frappe surtout les enfants au Togo.

Objectifs à court terme :

La fondation entend s'occuper tout d'abord de la santé des enfants en difficulté. C'est sa première priorité après avoir évalué les besoins. Il s'agit d'offrir des soins de qualité puis des consultations gratuites aux enfants de moins de cinq ans et aux enfants maltraités, de participer à la lutte contre la mortalité infantile et périnatale par le suivi des grossesses, de participer à la formation des agents de santé publique (cours théoriques et stages), aux campagnes de vaccinations et d'autres actions de prévention. Pour atteindre cet objectif, elle envisage ouvrir une petite clinique de la mère et de l'enfant dès la rentrée prochaine. Les travaux de construction sont presque terminés et nous n'attendons que les équipements médicaux en septembre pour l'ouverture de cette clinique à l'image de celle de Porto-Novo au Bénin. Le Président de la fondation est également en train de négocier en Europe l'envoi du personnel médical qualifié dans cette clinique où les employés seront pour la plupart des volontaires bénévoles.

- La fondation organise également des colonies de vacances aux enfants, cadre idéal pour eux de rencontrer leurs homologues des autres pays et de leur enseigner tranquillement les droits qui leur sont reconnus par la convention des droits de l'enfant. A cela s'ajoute ses actions habituelles et constantes, à savoir, la défense des droits de l'enfant par tous moyens, en passant par sa lutte contre le trafic des enfants.

Objectifs à moyen et long termes :

- la mise en place d'un staff d'assistance juridique aux enfants en difficulté pour ester en justice en cas de graves problèmes,
- l'accueil, l'hébergement des enfants orphelins ou abandonnés grâce à ses orphelinats,
- l'adoption nationale et transnationale des enfants en grave difficulté à travers les Tribunaux compétents,
- l'accueil des femmes enceintes dans la détresse,
- la lutte contre les mariages forcés des adolescentes ainsi que l'excision,
- la formation des cadres de droits de l'homme et des actions de développement grâce à l'ouverture de son Institut des Droits de l'Homme et de l'action humanitaire,
- le financement ou le co-financement des projets agricoles et pastoraux pour participer à une auto-suffisance alimentaire au Togo,
- la création d'écoles et de centres d'apprentissage aux adolescents démunis ou en difficulté,

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

- la recherche de financements privés aux projets prioritaires de l'Etat notamment dans le domaine de l'énergie, l'assainissement des eaux, de la santé et des infrastructures minières et routières, etc...

La Dépêche Diplomatique Afrique : La mise en œuvre de vos activités, aussi bien dans le cadre de l'assistance à l'enfance déshéritée, que de la réalisation d'une clinique devant accueillir des auxiliaires de santé issus de divers pays et d'un institut universitaire des Droits de l'Homme, requiert des moyens financiers et logistiques importants. De quelles ressources disposez-vous pour mener à bien votre mission ?

M. HWANG : Oui, il est évident que la mise en œuvre de toutes ces activités requiert des moyens financiers colossaux. Nous disposons à cet effet, comme toute fondation, des dons des personnes physiques ou morales, des cotisations des membres actifs ou bienfaiteurs, mais aussi des activités usuelles d'appel de fonds, à savoir, des dîners de gala, de ventes aux enchères ou kermesses. Ces fonds constituent les 40% de notre budget. Depuis une vingtaine d'années (en 1990), pour que la fondation ne soit pas trop tributaire des aides souvent aléatoires exclusivement, elle a créé un département dénommé Département Socio-économique chargé de mettre en relation des opérateurs économiques et hommes d'affaires du Sud et ceux du Nord, de les aider à sécuriser leurs opérations commerciales, de rechercher des marchés pour l'écoulement des matières premières produites dans les pays en voie de développement. Il ressort de cette intermédiation, des commissions ou profits qui sont intégralement versés dans la caisse de la fondation pour poursuivre ses actions humanitaires. Les profits issus de ce département constituent les 60% des ressources de la fondation pour faire face à ses importants besoins. Dans le cadre des partenariats entre la fondation et d'autres entités juridiques, la fondation bénéficie également de financements exceptionnels avec l'aide et la garantie des Etats pour réaliser de gros projets socio-économiques.

La Dépêche Diplomatique Afrique : Votre Fondation organise dans quelques jours, dans le cadre du cinquantenaire de l'indépendance du Togo, un Forum international des Affaires sur le thème « Investir au Togo » et un second consacré à l'humanitaire. Un évènement qui devrait réunir de nombreux participants. Pourquoi le choix du Togo et quel est l'état des préparatifs ?

M. HWANG : Le choix du Togo se justifie par les raisons suivantes.

1- Le Togo est un pays stable qui s'est engagé dans la voie de la démocratie comme ses homologues africains. Dans son processus démocratique, il a mis un accent particulier sur le respect des droits de l'homme en créant même un département ministériel à cet effet.

La fondation ORIFAN-AID étant une fondation de défense des droits de l'homme, ceux de l'enfant en particulier, elle ne peut qu'apporter son soutien à l'effort du Gouvernement et se sentir chez elle dans ce pays.

2- La fondation ORIFAN-AID a repris ses activités au Togo ces dernières années dans les conditions très favorables et vient de signer un accord de siège avec l'Etat Togolais. Il abritera, à ce titre, des grandes structures sous-régionales de la fondation, telles:

- une clinique Cardinal Bernardin GANTIN de la mère et de l'enfant où seront formés des auxiliaires de santé de la fondation en provenance d'une dizaine de pays d'une part, et d'autre part, le Togo abritera surtout :

2-

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

- l'Institut Universitaire des Droits de l'Homme où seront formés des cadres internationaux de défense et de contrôle des droits de l'homme dans leurs pays respectifs.

3- La fondation ORIFAN-AID a décidé de faire profiter à l'Etat togolais ainsi qu'à ses opérateurs économiques, de ses potentialités en matière de financements privés dans plusieurs domaines. Elle estime que le festival serait une occasion propice d'en discuter avec ses dirigeants. C'est le second volet de ses activités.

Etat des préparatifs. Le compte à rebours vient de commencer au Togo. Il faut pourtant avouer que nous avons accusé beaucoup de retard dans l'organisation de ce festival à cause des élections présidentielles, de la lenteur des sponsors à répondre, de la campagne de désinformation sur la sécurité au Togo entretenue par les membres de l'opposition à l'étranger pour décourager beaucoup d'opérateurs économiques qui avaient voulu participer à ce festival. C'est cela qui a entraîné le report du forum des affaires de ce festival, lequel forum a été reporté pour l'année prochaine. Mais le festival aura quand-même lieu parce que c'est le quarantenaire de la fondation, et le Togo étant devenu le siège sous-régional de la fondation.

La Dépêche Diplomatique Afrique : En dehors des activités courantes prévues dans les différents projets en cours d'étude ou de réalisation, qu'est-ce que votre structure attend concrètement des autorités togolaises, des partenaires au développement et du Bureau international de la Fondation ?

M. HWANG : Nous attendons des autorités togolaises une étude plus rapide des dossiers de demande de financements de nos projets. Car les financements des gros projets de la fondation passent nécessairement par le soutien de l'Etat. Ces projets profiteront à la population togolaise ; un soutien moral du Gouvernement est attendu par les bailleurs de fonds ou les partenaires au développement. Le Bureau International est chargé de trouver le financement nécessaire à ces projets dès lors que le Gouvernement a accordé son soutien. Nous attendons également du Bureau International la formation de nos agents humanitaires sur place afin de mieux faire face à leurs tâches de façon plus professionnelle.

La Dépêche Diplomatique Afrique : Au terme de cet entretien, quel est le message fort que vous délivrez à vos collaborateurs, aux pouvoirs publics et aux populations bénéficiaires de vos activités ?

M. HWANG : La fondation ORIFAN-AID remercie tous ses collaborateurs pour leurs dévouements et les encourage à ne pas baisser les bras. Car il n'existe aucun acte de bienfaisance aussi minime soit-il qui ne porte pas de fruits. La lutte contre la misère, surtout celle qui frappe les enfants est intolérable. Ce sont les actions de notre fondation unies à celles des autres qui sont des petits ruisseaux qui feront un grand fleuve et délivreront le Togo de ses difficultés. Même si des situations de blocage nous font croire le contraire, il faut toujours espérer et persévérer dans notre mission.

Notre rêve de voir les enfants épanouis sur tous les cieux deviendra un jour réalité.

Au gouvernement togolais, j'adresse mes meilleures félicitations pour les efforts louables qu'il déploie pour le bien-être des enfants et pour sa campagne de lutte contre la maltraitance des enfants. Nous lui promettons de respecter les engagements que nous avons pris auprès de lui lors de notre accord de siège.

Aux populations bénéficiaires de nos actions, nous nous engageons à mieux les servir de plus en plus dans une franche et cordiale collaboration. **Propos recueillis par Karim DIAKHATE**

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org



Enseignement Togo La France appuie la refondation du système éducatif avec un million d'euros

La France appuiera pour 656 millions de francs Cfa, soit un million d'Euro, la refondation du système éducatif togolais au terme d'une convention de financement signée jeudi dans la capitale togolaise, a appris vendredi l'Agence Xinhua du ministère togolais de l'Economie et des Finances.

Les documents à cet effet ont été signés par le ministre de l' Economie et des Finances, M. Adjii Ayassor, et l'ambassadeur de France au Togo, M. Dominique Renaux.

Il s'agit d'une subvention apportée aux activités d'expertise et de renforcement des capacités du ministère des Enseignements primaire et secondaire et de l'Alphabétisation. Elle vient s' ajouter à un financement de 6,5 milliards Cfa accordé par la France au projet « Education pour tous au Togo, en cours de réalisation.

Selon le ministre Ayassor, la signature de cette convention intervient deux mois après l'appui de la France à l'approbation par le Comité du Fonds Catalytique d'une requête de soutien du gouvernement togolais à sa politique de développement du secteur éducatif. **xinhua**

**Médias-Presse TOGO A L'ATTENTION DE Monsieur Bruno FINEL,
RESPONSABLE DU SITE GOUVERNEMENTAL Republicoftogo.com**

Samedi 3 juillet 2010

Cher Monsieur,

Pour faire suite à l'article publié sur le site internet officiel de la République du Togo, republicoftogo.com dans la rubrique Politique sous le titre « KODJO, Fossoyeur du Togo ? », reprenant un communiqué du Comité « Vérité sur Agbéyomé KODJO », je vous prie de rendre public dans les 24 heures sur votre site le droit de réponse ci-dessous.

Par ailleurs, je vous demande de me communiquer les preuves de l'existence légale du Comité « Vérité sur Agbéyomé KODJO », et les coordonnées de son signataire M. Stéphane Wilson-Réda afin de pouvoir lui signifier les éléments de réponse ci-joints.

A défaut, d'insertion dès réception du présent droit de réponse dans les 24 heures, et en l'absence de communication des éléments d'identification demandés concernant M. Stéphane WILSON-REDA, je me réserve le droit d'intenter une action en justice pour faire prononcer cette insertion et obtenir réparation.

DROIT DE REPONSE PRESIDENT NATIONAL D'OBUTS

Suite à la publication sur le site internet republicoftogo.com de l'Article « KODJO, Fossoyeur du Togo ? », et du communiqué du « Comité Vérité sur Agbéyomé KODJO », diffamatoires à l'égard d'Agbéyomé KODJO Président national d'OBUTS.

N'est pas faussaire celui que l'on voudrait qu'il soit !

1- AGBEYOME KODJO RESPONSABLE DES TUERIES DE FREAU JARDIN : LE MENSONGE AU SERVICE DE LA CONTREVERITE !

Le CVAK, dont aucune preuve juridique de l'existence légale n'est pour l'instant attestée, attribue faussement la responsabilité des tueries de Fréau jardin à Agbéyomé KODJO, dans un contexte où le pouvoir politique, déstabilisé par la Résistance citoyenne du peuple togolais, ne discerne plus le sens des priorités. Cette méthode a déjà été utilisée par le pouvoir pour tenter de salir l'image du Président national d'OBUTS. La similitude des démarches est troublante !

Agbéyomé KODJO a mis au défi quiconque, d'apporter la moindre preuve de son implication dans ce drame. Et depuis il attend toujours.

Les premiers éléments de preuve que verse au dossier Agbéyomé KODJO est le résultat d'une enquête effectuée à l'époque par les services du Ministère de l'intérieur, qui a conclu que les armes utilisées par les assassins ne figuraient pas sur la liste de celles attribuées aux agents de la police nationale.

A l'instar des services de renseignement togolais et étrangers, toute la classe politique de notre pays connaît depuis cette époque, les véritables responsables de l'initiative de la tuerie de Fréau Jardin. Nul

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

n'ignore qu'ils sont au premier rang des détracteurs de la vérité des urnes, sinistres artisans de la République de la contre vérité des urnes au Togo !

Du reste, je souhaite vivement à l'instar de tous mes compatriotes que toute la lumière soit faite et que justice soit rendue au peuple togolais ! Je fais la proposition que soit créée une commission d'enquête internationale indépendante pour faire toute la lumière sur cette tragédie. La vérité historique sur les motivations et les acteurs de ce massacre est très éloignée des assertions formulées par le CVAK.

2- SUSPENSION DE LA COOPERATION : UNE REECRITURE DE L'HISTOIRE AU GRE DES CIRCONSTANCES

Eyadema a toujours mis en cause l'opposition qui serait partie à Bruxelles sous le Gouvernement de Joseph KOFFIGOH pour demander la suspension de la coopération. Dans un passé encore récent, c'est sur la personne de Gilchrist Olympio que le RPT projetait la responsabilité de cette situation. Comme par enchantement aujourd'hui, au gré des alliances politiques, c'est la personne d'Agbéyomé KODJO qui est visée. Là encore le RPT cherche à exceller dans son art favori, le double langage.

L'Union Européenne a privé le Togo de l'aide financière en raison du grave déficit démocratique, et des violations massives des droits de l'homme qui fut la marque de la gouvernance.

En réalité, les décisions de la communauté internationale se prennent à la majorité qualifiée et en toute indépendance. Le conseil européen n'avait pas besoin de l'avis de personnalités togolaises pour prendre sa décision. Il en va de même pour la procédure en cours au sein de l'Union européenne pour ne pas transférer l'argent des contribuables européens à des régimes qui ne respectent pas la vérité des urnes.

3- AGBEYOME KODJO RESPONSABLE DE LA SOUFFRANCE DES TOGOLAIS : L'AFFAIRISME DE LA NOMENKLATURA N'EN EST-IL PAS PLUTOT LA CAUSE ?

La gestion patrimoniale des ressources de l'Etat ; avec les milliards volés dans les régies financières et dans les sociétés d'Etat, qui ont disparu ou sont partis vers des destinations inconnues et dont les auteurs présumés sont restés impunis, ne peut se faire sans l'implication directe ou indirecte de la Nomenklatura. Il faut donc rechercher les causes et les destinations ainsi que les responsabilités au niveau de ceux qui contrôlent le Togo sans partage.

La projection sur Agbéyomé KODJO de la responsabilité de l'échec de la politique économique et sociale du Togo, basée sur la gouvernance du mépris et de l'arbitraire, est ridicule et n'exonère pas Faure GNASSINGBE et ses affidés de leurs responsabilités.

S'approprier la direction des sociétés d'Etat pour finalement les racketter, détourner les ressources du Fonds d'Entretien Routier (FER) des sociétés publiques pour desservir l'intérêt général revient à piller le peuple togolais. Effectuer des dépenses somptuaires inopportunes alors que le budget de l'Etat est en déficit croissant du fait de la gouvernance choisie, s'assurer une clientèle docile sous la forme de l'entretien d'un « caravansérail » cosmopolite non seulement coûte cher aux contribuables mais empêche tout émergence de contre-pouvoirs sérieux, quintessence de la démocratie. La gouvernance protégée par l'impunité est certainement la vraie raison de la souffrance des Togolais, et est aux antipodes de la lutte que mène Agbéyomé Kodjo pour le bien-être de tous les Togolais.

Par ailleurs, certaines personnalités encore en activité ont été épinglées sans être inquiétées, par des rapports d'audit sur la gestion des phosphates, qui ont conclu à la spoliation de l'Etat togolais de plusieurs dizaines de milliards. Qu'en est-il advenu ? Les conclusions ont-elles été transmises aux tribunaux ? Il faut donc chercher les fossoyeurs de l'économie nationale, parmi ceux qui ont fait de la douane, des impôts, des sociétés d'Etat leur cantine, en prélevant directement sur les ressources des finances publiques ou en faisant régler directement leurs dépenses personnelles par ces régies financières. A savoir que les transferts d'argent publics qui ne sont pas enregistrés dans les comptes de l'Etat ou font partie de l'évasion fiscale pourraient aussi venir expliquer la situation déplorable de l'économie togolaise.

Et que dire des conclusions du rapport de la MOEU sur les dépenses de campagne de Faure GNASSINGBE, lors de la présidentielle du 4 Mars 2010, et dont les fâcheuses conséquences ne seraient certainement pas sans lien avec l'augmentation récente du prix des produits pétroliers ?

Il y a manifestement un besoin urgent de la Vérité des Comptes !

Pour mémoire, il y a huit ans qu'Agbéyomé KODJO rompait avec le système RPT dont il dénonçait les dérives de mauvaise gouvernance à travers son mémoire politique intitulé « IL EST TEMPS D'ESPERER » !

Il n'est pas trop tard pour qu'ensemble, dans un esprit serein de retour de la confiance au Togo, nous puissions procéder à la refondation d'une gouvernance au service du peuple togolais

4- EMPRISONNEMENT DE Me AGBOYIBO : UNE NOUVELLE TENTATIVE DE DIVISION DES FORCES D'ALTERNANCE !

Eyadema voulant se donner des chances d'une réélection en 2003, a instrumentalisé un différend entre Agbéyomé KODJO et Me AGBOYIBO pour envoyer ce dernier en prison. L'objectif étant de le fragiliser politiquement. Ceux qui nous gouvernent le savent, aussi bien que toute la classe politique togolaise et Me AGBOYIBO lui-même.

S'il en était autrement il n'aurait pas déclaré dans les médias, que c'est feu le Président Gnassingbé Eyadema qui l'a embastillé. Et de surcroît, fait la paix avec Agbéyomé KODJO, voire travaillé récemment ensemble avec d'autres responsables politiques de l'opposition au sein de la coalition pour des alternatives au pouvoir en place !

Tout indique à suffisance que le reste relève de la manipulation !

5- DILAPIDATION DES RESSOURCES DU PORT : UN ECRAN DE FUMEE POUR MASQUER LES TURPITUDES QUI ONT AUJOURD'HUI FORCE DE LOI DANS LA GESTION DU PAL !

La contribution d'Agbéyomé KODJO à la gestion du Port de Lomé a constitué le vecteur essentiel de la relance de l'économie nationale après la période de la grève générale illimitée. Tous les états comptables durant son passage au Port autonome de Lomé ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes désigné par le Gouvernement. Il a obtenu le quitus de sa gestion pour chacun des exercices comptables. En outre le Conseil de Surveillance, Organe de Contrôle du Gouvernement a approuvé sa Gestion au Port de Lomé.

Suite à sa rupture avec le pouvoir politique, le 27 juin 2002, une dizaine d'audits ont été diligentés contre lui et les investigations n'ont rien apporté de probant pour mettre en cause sa gestion.

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Ces résultats d'enquête négatifs, ont motivé le mensonge du détournement de 5 Milliards de la BOAD et 5 Milliards de l'Agence Française de Développement (AFD), qui a servi de fondement fallacieux, pour justifier d'une part le mandat international lancé contre lui, d'autre part son emprisonnement pendant deux mois à la prison de Kara.

L'arrêt rendu par la Chambre d'accusation est clair et sans équivoque, après son jugement le 26 Avril 2005. « Le délit reproché à l'ancien premier Ministre relève du domaine de l'impossible, ordonne sa libération immédiate et condamne l'Etat à ses dépens ». La messe est dite, et les éléments de preuve sont là !

Afin d'éclairer l'opinion, après le quitus obtenu par Agbéyomé KODJO pour sa gestion, il serait très intéressant que Faure GNASSINGBE accepte de commanditer un audit indépendant, sur la gestion hasardeuse du Port de Lomé si l'on se réfère aux règles d'orthodoxie financière qui aujourd'hui font défaut dans la gestion de cette institution.

L'histoire retiendra que le passage d'Agbéyomé KODJO au port de Lomé a gravé dans la mémoire du personnel et des partenaires de cette institution une marque de reconnaissance pour le travail accompli !

6- TENTATIVE DE DESTABILISATION DU POUVOIR PAR LA FORCE

Depuis quand Agbéyomé KODJO a-t-il tenté de déstabiliser le pouvoir par la force ? Et d'ailleurs quel pouvoir celui du père ou du fils ? Par quelle force et avec quels moyens ? Celle de l'armée dont une partie anti républicaine s'est transformée en milice du pouvoir, ou par l'armée républicaine ? S'agit-il de mercenaires ? Cela date de quand ?

Ce point relève de l'affabulation et de l'imagination fertile d'un pouvoir qui s'éloigne de plus en plus de la vérité des faits pour ne fonder ses analyses que sur l'imaginaire.

Point n'est besoin d'affirmer, mais surtout de démontrer avec des preuves irréfutables ! Ceux qui s'amusent avec le destin du peuple togolais doivent réaliser sérieusement que le combat politique n'est plus au Togo un long fleuve tranquille !

Agbéyomé KODJO

Lomé, Le 1er juillet 2010

Agbéyomé KODJO

Le Coordinateur National Provisoire,

Politique Togo L'opposition lance une jonction entre contestations politiques et mouvement social



Dimanche 4 Juillet 2010 - Au lendemain de la grève générale lancée par l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) et largement respectée par les populations à Lomé tout comme dans certaines villes à l'intérieur du pays, Les manifestant n'ont pas fait le plein de la marche de contestation de ce matin. La 15ème de la série n'aura rassemblé qu'environ 30. 000 manifestants, toujours déterminés à arracher la vérité des urnes, que remontés contre la hausse des prix des produits pétroliers.

Ce sont tour à tour, MM Kpogo du Pacte Socialiste pour le Renouveau (PSR) de Me. Abi Tchessa, Agbéyomé Kodjo de l'Organisation pour Bâtir un Togo Uni et Solidaire (OBUTS), Lawson Patrick, vice-président de l'UFC et Jean-Pierre Fabre, candidat élu selon les militants du Frac, à la dernière élection présidentielle, qui ont animé le meeting. Tous sont revenus sur l'« inacceptable », augmentation des prix des produits pétroliers, intervenue récemment, sans concertation préalable avec les partenaires sociaux.

« Je lance un appel solennel depuis ses tribunes pour une jonction entre le mouvement social et la contestation politique. Les deux mouvements doivent s'alimenter pour sortir le pays de l'ornière », a affirmé Jean-Pierre Fabre, lors du meeting traditionnel qui sanctionne la marche de contestation à la plage, les samedis. D'après lui, les ressources du pays continuent par être dilapidées, sous le père (Feu Gnassingbé Eyadéma : Ndlr), puis sous le fils (Faure Gnassingbé : Ndlr). Mais pour le Secrétaire général de l'UFC, « ce qui se passe sous le fils est pis que celui qui se déroulait sous le règne du dictateur », a-t-il souligné. Le problème, ce n'est pas d'entrée au gouvernement, « mais de changer le système-RPT, qui est resté le même », a-t-il insisté.

« Sous Eyadéma, il y avait dans le budget, une ligne dite relative à l'achat de matériels pour la Présidence de la République, qui s'élevait à 5 milliards sous le père et qui est passé à 6 milliards sous le fils, a-t-il noté déplorant par ailleurs que ces fameux matériels achetés n'ont jamais été listés pour les besoins du contrôle de l'exécution du budget par l'Assemblée nationale. De même, une autre ligne intitulée modernisation des régies financières est chiffrée à 5 milliard, mais il n'existe aucun programme de modernisation à cet effet », a cité M. Fabre en exemple.

Avant lui, l'ancien Premier ministre et expert financier de son état, Agbéyomé Kodjo a aussi évoqué la question. Pour lui, le pouvoir aurait pu prendre d'autres options en agissant sur les prix d'autres produits, « mais nos gouvernants ne sont pas expérimentés », a-t-il lâché, dans un tohu-bohu général. Abordant la décision de dissolution de sa formation politique, OBUTS, l'ancien Président de l'Assemblée nationale, a lancé un défi à ses détracteurs. « Ils ne peuvent pas dissoudre l'OBUTS. Attendez et vous verrez ce qui va se passer », en conclut M. Kodjo, sur ce point, annonçant l'imminence de la victoire du peuple sur le pouvoir. Lawson Patrick y croit également en cette victoire, déclarant que « la lutte populaire est invincible ». Le Député, 1er vice-président de l'UFC, a indiqué que dans les variables des prix des produits pétroliers, seuls 100 francs, représentent le prix du liquide lui-même. Le reste des fonds va au gouvernement et aux

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

propriétaires des stations d'essence. « On dit que la caisse de péréquation est dissoute, mais dans la composition des prix, on en retrouve qui sont destinées à la subvention des prix », a-t-il révélé. Pour Agbéyomé Kodjo, les importateurs et commerçants des produits pétroliers ne sont autres que les barons du pouvoir. « Quand on est au pouvoir, on ne fait plus du commerce. C'est ainsi dans nos textes », a fustigé M. Kodjo.

Le vice-président de l'UFC, aussi prêche pour une collision entre le mouvement social et la contestation politique. M. Lawson a pour cela appeler les chauffeurs, taxis motos et autres à créer une autre centrale syndicale, pour pouvoir mieux défendre leurs intérêts, car ceux qui sont là actuellement, se sont compromis. « Les Togolais ne doivent pas accepter ces augmentations », a-t-il conclu.

La grève générale de vendredi dernier a été levée par l'Intersyndicale des Travailleurs du Togo (ISTT), la veille du déclenchement du mouvement, mais a été maintenue par l'ATC et largement suivie, notamment dans le secteur des transports en commun. L'opposition qui dit avoir gardé le silence face aux mouvements de contestations de la hausse des prix des produits pétroliers pour éviter tout procès en récupération, n'exclut plus maintenant selon des propos de Agbéyomé Kodjo, de lancer une grève générale.

A ce jour, Faure Gnassingbé est resté de marbre face aussi bien aux mouvements sociaux que les contestations de la réélection, qui font des morts et entament un processus de paralysie du pays et de la vie économique.

Koaci

Dimanche 4 juillet 2010 - « Il souhaitait dans cette série de tableaux «entourlouper» le public en lui jouant une «comédie des erreurs» » (Simone de Beauvoir, Tout compte fait) .

C'est un constat : les plus hautes autorités s'amuse avec ce pays. Du chef de l'Etat aux élus du peuple en passant par les ministres et les directeurs généraux des sociétés d'Etat. Au lieu que ce soient eux qui donnent le bon exemple, qui indiquent la voie à suivre, ils excellent dans des pitreries de tous genres, attestant qu'ils n'ont que faire des nombreux défis auxquels fait face le pays. Et comme illustration, nous nous référons à deux événements qui viennent d'avoir lieu dans notre pays.

Le jeudi 24 juin dernier, cinq ministres : Commerce, Transport, Enseignement supérieur, Sécurité et Action sociale accompagnés de leur collègue en charge des Relations avec les Institutions de la République étaient à l'Assemblée nationale aux fins de répondre aux questions des députés. Ils devaient éclairer les élus du peuple sur la hausse des prix des produits pétroliers, la gestion du phénomène d'inondation, le déroulement du Baccalauréat 2ème partie pendant la grogne sociale. Ce sont des sujets d'actualité et d'importance qui méritent des explications de fonds.

Mais l'aberration démocratique togolaise aidant, les ministres ont donné l'impression qu'ils étaient au-dessus des élus du peuple et que ceux-ci avaient tort de leur poser des questions. Certains ministres à l'instar de celui des Transports se sont escrimés à prodiguer des conseils aux députés au lieu de répondre aux questions.

Celui de la Sécurité et de la Protection civile n'avait même pas pris au sérieux cette liturgie républicaine et avait eu le toupet de dire: « C'est la deuxième fois que vous m'invitez pour ces gymnastiques ».

Dans l'ordre normal des choses, ce détrit verbal aurait dû appeler une réaction du président de l'Assemblée nationale qui devait faire comprendre au ministre que son interpellation n'est pas une « gymnastique », et lui demander de retirer son mot. Mais rien n'y fit, puisque l'Assemblée nationale togolaise est galvaudée avec à sa tête Abass Bonfoh qui s'est échiné à prendre la défense du gouvernement pendant tout le temps qu'a duré la séance. C'était une véritable comédie.

Alors que le pays est confronté à de sérieux problèmes et qu'il faut penser à des mesures urgentes, Faure Gnassingbé et tout son bataclan se sont transportés à Pya pour déposer des gerbes sur la tombe de Maman N'Nanida.

Des ministres et des directeurs de société ont vidé les bureaux pour aller rendre hommage à la grand-mère paternelle du chef de l'Etat. Drôle n'est-ce pas ? Pendant ce temps, la route qui porte le nom de la mère de Gnassingbé Eyadéma est en déconfiture. Les travaux exécutés par les « tailleurs » qui rafistolent souvent les routes togolaises, n'ont pas résisté aux premières gouttes de pluie. L'avenue Maman N'Danida est dans un état piteux avec ses nombreux trous qui causent tant de dommages aux usagers. Les dépenses faites pour ce cérémonial ne devraient-elles pas servir à soigner un peu le visage de la « vénérée mère », comme aiment l'appeler le clan et ses comparses, en bouchant quelques trous ?

Zeus AZIADOUVO
LIBERTE HEBDO TOGO

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

mo5 TOGO Politique FRAC Quinzième marche dans un contexte sociopolitique tendu à explosif

Samedi 3 juillet 2010 **Le Front républicain pour l'alternance et le changement (FRAC) entame depuis ce matin sa marche hebdomadaire dans le cadre de la revendication de la victoire de Jean-Pierre Fabre à la présidentielle. Le Front était mercredi à la veillée de prière de l'Eglise méthodiste de Salem.**

Cette marche intervient au lendemain de la première grève générale lancée par l'Association togolaise des consommateurs (ATC) pour protester contre l'augmentation « inopportune des prix des produits pétroliers ».

Malgré la volte-face des organisations syndicales, pourtant coauteurs avec l'ATC du lancement du mot d'ordre de grève de 24 heures, suite à un accord avec le gouvernement portant sur une baisse de 20F du prix du carburant à la pompe, contre une revendication d'annulation pure et simple, la grève a été largement suivie.

La hausse du prix des produits pétroliers a entraîné un effet de propagation sur les prix des denrées alimentaires.

La quinzième marche du FRAC intervient donc dans un contexte sociopolitique tendu à explosif.

Nous y reviendrons.

mo5-togo.com



Social Togo Hausse des prix du carburant, discussions CNDS Chaudes empoignades en vue

Dimanche, 04 Juillet 2010 17:39 - Responsables de syndicats et membres du gouvernement vont se retrouver ce mercredi pour essayer de s'entendre sur la problématique des prix des produits pétroliers à la pompe. Leur premier face à face date de lundi dernier lors d'une session extraordinaire du Conseil National du Dialogue Social (CNDS). Celle-ci a été marquée par des mésententes. La première rencontre a accouché d'une souris, chacun des deux camps maintenant sa position : l'Intersyndical réclame la revue à la baisse des prix, le gouvernement campe sur sa position.

« Le Conseil a essayé d'examiner la situation. Les discussions ont été vives (...) Au terme des débats, les membres du Conseil ont décidé de suspendre les travaux pour que chaque groupe se retrouve à son niveau. D'ici mercredi, le Conseil doit se retrouver pour poursuivre les travaux », avait déclaré Kondé Sangbana, président du CNDS à l'issue des discussions de lundi. Mais, vu les positions des uns et des autres, l'ambiance s'annonce électrique.

L'intersyndical des travailleurs du Togo (ISTT) qui réclame la revue à la baisse des nouveaux prix, menace, si un terrain d'attente n'était toujours pas trouvé de paralyser le secteur social vendredi prochain en guise de protestation contre l'augmentation des prix des produits pétroliers.

En rappel, les prix des produits pétroliers à la pompe ont subi depuis le 20 juin dernier un réajustement à la hausse de l'ordre de 13 à 14 %. Un réajustement qui a provoqué un soulèvement populaire les 22 et 23 juin. Bilan, au moins un mort et plusieurs blessés dans les rangs des manifestants. Après 48 heures de débrayage qui a permis aux uns et aux autres de redécouvrir leur importance dans la chaîne économique, les transporteurs (taxis) ont repris service.

Leur absence était telle que la présence de quelques-uns sur les routes de la capitale au lendemain des manifestations a retenu l'attention de bon nombre de personnes. Leur toiture et leurs plaques jaunes apparaissaient comme une lumière dans l'obscurité créée par leur absence les deux précédents jours. Tels des vedettes qui reviennent au-devant de la scène, ces maîtres du transport se sont depuis lors multipliés sur les routes de Lomé, pour le plus grand plaisir des populations.

C'est pourtant avec la peur au ventre que les taximen ont repris leurs volants jeudi dernier. « Comme vous pouvez le constater, confiait un taximan vendredi dernier en fin de soirée, le nombre de taxis sur les routes n'atteint même pas le quart du parc ». Un fait qui signifie, pour le taximan précité, « que le mouvement d'humeur n'est pas terminé ». « Nous qui sommes sortis, a-t-il ajouté, le faisons à nos risques et périls. Nos collègues menacent de casser nos véhicules et ils nous traitent de traîtres ! Je les comprends ! C'est la mort dans l'âme que nous avons décidé de reprendre le travail en payant le carburant selon les nouveaux tarifs. Si nous ne le faisons pas, comment allons-nous nourrir nos familles ? Secundo, nous connaissons très bien nos gouvernants ; même si nous faisons la grève durant toute une année, rien ne sera fait pour régler la situation ; même pas un seul iota ne sera enlevé aux prix actuels. Au contraire, les forces de l'ordre seront déployées à nos trousses. Ce n'est pas du fatalisme, mais c'est la triste réalité togolaise ».

Entre-temps, en guise de « mesure d'accompagnement » à cette hausse des prix des produits pétroliers, le gouvernement a fixé les prix des transports interurbains sur le territoire national. De nouveaux tarifs que

les syndicats des transporteurs disent ne pas reconnaître, car n'ayant pas été associés aux négociations qui y ont abouti. Une assertion que ne partage pas le gouvernement.

Selon le ministre Ninsao Gnofam des Transports, les syndicats ont été associés aux discussions. En somme, une guerre des mots. A croire Mathias Hlomador de l'UGSL, les syndicats ont bien été appelés aux discussions sur les tarifs des transports. Et non pour des nouveaux prix du carburant. Pour l'heure, à moins qu'un terrain d'entente favorable autant à la population qu'à l'Etat ne soit trouvé à l'issue des discussions de ce matin, un nuage de grève des transporteurs plane sur le Togo et l'orage est prévu pour le vendredi 01 juillet prochain.

Maxime APEVINYEKOU
Golfe Info

Social Grogne sociale Togo La vie reprend à Lomé après une journée de grève



Forces de l'ordre postées à Lomé lors d'une manifestation de l'opposition (ph : illustration)

Samedi 3 juillet 2010 par [Maxime DOMEGNI](#), © [AfriSCOOP](#)

(AfriSCOOP Lomé) — Après un « vendredi mort », Lomé, la capitale togolaise a retrouvé son ambiance habituelle samedi. Les activités ont été paralysées la veille par une grève lancée par l'Association des consommateurs pour protester contre la récente hausse des prix des produits pétroliers.

Dès les premières heures du samedi, les bruits des nombreux taxis-motos communément appelés Zémidjans, fortement présents dans le transport urbain au Togo, ont repris. Au grand marché de la ville, les magasins ont aussi rouverts. La vente à la criée se mêle aux vrombissements des véhicules pour redonner vie au plus grand centre commercial du pays. Sur les principales artères, la circulation a retrouvé sa densité. Et pourtant la veille, Lomé présentait l'image d'une ville fantôme. Malgré l'« impopulaire » sortie médiatique de dernière minute des leaders de l'intersyndicale pour « suspendre » le mouvement de grève annoncé depuis plusieurs jours, les Loméens ont tout simplement préféré rester chez eux. Sur instruction de l'Association togolaise des consommateurs (Atc). Toute la journée de vendredi, les rues sont restées désertes, la circulation très fluide, les magasins fermés. Contrairement à la semaine précédente où un soulèvement populaire a entraîné des affrontements qui ont fait au moins un mort, aucun dégât matériel n'a été signalé. D'ailleurs, un impressionnant déploiement de la police et de la gendarmerie était visible aux points névralgiques de la ville toute la journée. Pour l'Atc dont les responsables ont affirmé être obligés de rentrer dans le maquis le jour de la grève sous la pression des menaces des autorités, c'est déjà un « grand succès ».

« Nos félicitations à la population pour son comportement civique et discipliné au cours de la grève », a déclaré samedi, son président Agouta Aladjou lors d'une conférence de presse à Lomé. Il a en outre demandé aux consommateurs de « rester vigilants, de se tenir informés de l'évolution de la situation et surtout d'être prêts à défendre leurs droits ». Après la défection de l'intersyndicale, l'ATCtc a trouvé d'autres partenaires syndicaux. C'est le cas de la Fédération des travailleurs du bois et de la construction (Ftbc, un regroupement de six organisations à la base). Son président, Yao Gbandou ne ménage nullement les leaders qui ont cru bon de suspendre le mouvement social. Pour lui, « la tenue de la grève malgré tout est un désaveu total de ces leaders par la population ». « Ils doivent en tirer les conclusions et démissionner », a-t-il ajouté.

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Social Mouvement social Togo forces de l'ordre postées à Lomé



Togo : forces de l'ordre postées à Lomé

Samedi 3 juillet 2010 par [Afriscoop](#)

Des forces de l'ordre sont postées vendredi par endroits le long des axes principaux de la capitale togolaise, Lomé, pour parer à tout acte de violence ou trouble, bien que les syndicats aient levé le mot d'ordre de grève, a constaté un correspondant de Xinhua.

Il s'agit de points qui ont été théâtres de violences, du 22 au 24 juin dernier, alors qu'un mouvement social spontané s'était emparé de la ville, en protestation contre la hausse des prix à la pompe. Outre les voitures personnelles et des taxis-motos, seulement quelques rares taxis ont été visibles dans la circulation avant 07H00 heure locale, heure de pointe. Les organisations syndicales avaient appelé à observer une grève de 24 heures avant de lever le mot d'ordre jeudi, à la suite d'un compromis avec le gouvernement sur les prix des produits pétroliers à la pompe. Par crainte de troubles et d'envahissement par d'éventuels protestataires, des stations d'essence ont "refusé d'offrir des services", ont confié à Xinhua plusieurs personnes qui ont fait le tour de stations sans être servies. Des commerces hésitent à ouvrir tandis que l'administration publique a retrouvé son animation habituelle. Une augmentation de 75 FCFA des prix du litre des produits pétroliers était intervenue le 19 juin, après que le gouvernement eut décidé de suspendre sa subvention estimée à entre 7 et 10 milliards de FCFA par trimestre sur ces produits. Il a ensuite cédé à une diminution de 20 FCFA sur les prix à la pompe le 1er juillet, au terme de plusieurs rounds de discussions avec l'Intersyndicale des travailleurs du Togo (ISTT), un regroupement des grandes centrales syndicales du pays.

Les syndicalistes, estimant avoir obtenu une satisfaction partielle en attente d'une amélioration prochaine par le dialogue, ont suspendu le mot d'ordre de grève. Mais l'Association togolaise des consommateurs (ATC), associée au départ aux discussions, a déploré avoir été écartée dans les développements. Elle a fait état de compromission et a maintenu, de son côté, le mot d'ordre de grève pour une annulation totale de l'augmentation des 75 FCFA qui avait été faite. Jeudi, le gouvernement togolais a mis en garde, dans un communiqué, les travailleurs contre l'observation d'une grève illégale. "Toute grève ou cessation de travail non décidée par les organisations syndicales est et demeure illégale", a averti le gouvernement qui a fait noter que les travailleurs qui auraient suivi une grève illégale s'exposent à la rigueur de la loi. Au Togo, conformément au statut général de la fonction publique et au code du travail, seules les organisations syndicales des travailleurs ont la faculté de lancer un mot d'ordre de grève. Aucune association, ONG ou groupement autre que les syndicats "ne bénéficie de ce droit", a expliqué le gouvernement, relevant que le droit de grève est "un privilège consacré et s'exerce dans le cadre des lois nationales". **Xinhua**

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Social Grève générale largement suivie ce matin à Lomé



Koaci.com Lomé

Par [Aghu](#) | 02/07/2010 | 11:16:44

La nationale N°2, Lomé- Aného qui mène à la capitale du Bénin, Cotonou était déserte ce matin. Point de taxi, ni de bus de transport en commun qui habituellement opèrent sur ce tronçon, qui dessert les quartiers très peuplés de la banlieue est de la capitale, Lomé. Seuls des voitures immatriculées au Bénin et des personnelles étaient visibles dans la circulation. Magasin et diverses boutiques sont restés fermés.

Les stations d'essence le long de cette voie, sont soit fermées sans de clients. Seuls des éléments des forces de sécurité, déployés en masse pour assurer la sécurité des stations, sont visibles. Constat davantage très frappant au niveau du Port autonome de Lomé. Ce haut lieu de commerce et de petits et divers métiers, est désert. Les parkings de vente de véhicules d'occasion ont leurs rideaux de fer tirés, les transporteurs ont garé leur camion.

Le long de la route, des passagers attendent désespérément des occasions pour se rendre en ville, pour diverses raisons, dont celle de service pour certains. « Je suis ici depuis 6h30. Ma voiture est en panne et je ne trouve pas un pour me rendre au service », nous a confié un cadre du ministère des finances. D'autres longent carrément à pied la route, donnant du paysage, l'image d'un pays fuyant une guerre ou une catastrophe naturelle. Certains portant des bagages sur la tête ou tenant des sacs volumineux.

Le spectacle quoi que moins frappant, est le même au centre ville. Au quartier chaud de Bè, le marché est resté fermé. Des jeunes et forces de sécurité sont face à face, au carrefour du marché, aux environs de 8 heures. Certaines voitures personnelles et taxi –moto, circulent. Ici aussi, une grande majorité se déplace à pied le long du boulevard. Magasins, boutiques et autres centre commerciaux sont restés fermés, y compris le bureau de poste, une unité du secteur public.

Au quartier administratif, l'ambiance est inhabituelle et morose. Visiblement, la plupart des cadres étaient

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

à leur poste. Mais la circulation est relativement déserte ici, également. Les éléments des forces de sécurité sont pour leur part, visible aux points névralgiques de la capitale. Les vendeurs de journaux sont absents aux points de vente. La plupart des stations radios privées assurent un programme minimum. L'une d'elle, « Légende F.M », diffuse par moment, une interview du Secrétaire général de l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) Agouta Aladjou, confirmant la tenue de la grève et les menaces dont ils feraient l'objet de la part de certains ministres.

Hier, sur les plateaux de la télévision publique, 4 ministres du gouvernement ainsi que les responsables de l'Intersyndicale des Travailleurs du Togo (ISTT), ont amplement expliqué les raisons de la levée de la grève. Ils ont annoncé la mise en place d'un Comité chargé de suivre le processus vérité des prix, désormais mis en place pour régulièrement ajuster les prix. Mais ils ont ce matin subi un cinglant camouflet de la part des Togolais. Le mot d'ordre de grève a également été suivi dans les villes de l'intérieur du pays. Une expression de l'illégitimité au sommet de l'Etat, qui appelle à un dialogue sincère entre l'opposition représentative, Frac et le pouvoir.

Au moment où nous envoyons ce texte en ligne, on signale des échauffourées entre jeunes et forces de sécurité, dans certains quartiers. Nous ferons le point de la situation dans la journée

letogolais.com Social Togo Les togolais nombreux à suivre la grève défient les syndicats et le pouvoir



LETOGOLAIS.COM - 02/07/2010 - Pas un taxi ni de transports en commun, quelques rares motos-taxis et voitures circulent dans la capitale. Ce vendredi 2 juillet 2010, Lomé est au ralenti alors que l'Intersyndicale a retiré in-extremis son mot de grève contre la hausse des prix. La population et les professionnels de la route ont suivi l'ATC qui a maintenu l'appel à la grève. Comme d'habitude, les syndicats togolais se sont rétractés, préférant faire allégeance au pouvoir RPT-AGO.

Pour protester contre la hausse abusive d'environ 15 % des prix des produits pétroliers, la plateforme signée le 25 juin entre l'Intersyndicale et l'Association Togolaise des consommateurs (ATC) avait lancé un mot d'ordre de grève de 24 heures sur le territoire. Il fallait riposter contre ce coup porté au pouvoir d'achat des togolais et faire reculer le gouvernement RPT-AGO sur cette décision injustifiée. Mais le lundi 28 juin, les responsables des syndicats ont privilégié un conciliabule avec le gouvernement qui a réactivé un fantomatique Conseil National de Dialogue Social, excluant de facto l'ATC, le véritable défenseur du panier des ménagères.

Mais, le jeudi 1er juillet à quelques heures de la grève générale, le Conseil National de Dialogue Social annonce un réajustement de la hausse des prix des produits pétroliers et propose une légère baisse de 20FCFA. Ainsi, le nouveau tarif du super sans plomb (au préalable fixé à 580F le litre), est ramené à 560 F/L, le pétrole domestique revient à 455 F/L et le gas-oil chute à 555 F/L. On est loin du compte pour les consommateurs ! Dans la foulée, le ministre du commerce Kokou Gozan, propose la mise en place d'une commission spéciale des prix des produits pétroliers au sein de laquelle devront se retrouver les représentants des organisations syndicales des travailleurs et du Conseil national du Patronat. « Elle aura pour attribution de proposer des réajustements automatiques des prix conformément au cours du baril et aux fluctuations du dollar, afin que les prix à la pompe reflètent la vérité des prix », précise Mathias Hlomador porte-parole de l'UGSL.

L'ATC a dénoncé cette décision qu'elle assimile à une trahison des patrons des syndicats. « Ce n'étaient pas les consignes de la plateforme, au départ on était solidaires pour réclamer les droits des consommateurs togolais », s'est alarmé Agouta Alladjou, président de l'ATC. Pour lui, les syndicalistes se sont faits piéger en choisissant de collaborer avec le gouvernement RPT-AGO. « Nous avons été surpris qu'au lieu de réitérer les vœux de la population qui souhaite qu'on retire la décision, les syndicalistes ont commencé par négocier une diminution des prix » a ajouté le président de l'ATC. Il alerte les défenseurs des droits de l'homme sur la pression que subissent leurs membres bénévoles : « nous sommes sous menaces et si quelque chose nous arrivait, les autorités togolaises seront responsables. Nous ne retirons pas notre mot de grève, on le maintient ».

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Ce revirement des syndicalistes confirme, une fois encore, leur incapacité à défendre les intérêts des travailleurs. Depuis 1993, les menaces de grève des syndicats n'ont jamais abouti ; ils sont accusés d'être à la solde du pouvoir. Ephrem Mokli Tsikplonou de la CGCT qui qualifiait le gouvernement de « pachyderme » lors du lancement de la grève, a très vite retourné sa veste en prétextant avoir décelé dans les démarches du gouvernement RPT-AGO, un esprit d'ouverture. Mathias Hlomador de l'UGSL s'est réjoui de l'adoption d'une proposition de structure de réajustement des prix à la pompe.

Pour étouffer le mouvement, Solitoki Ezzo ministre de la fonction publique et Octave Nicoué Broohm, ministre du travail ont incité les travailleurs à se rendre au travail sous peine de répression. Ils estiment que les associations autres que les syndicats, ne sont pas habilitées à lancer un mouvement de grève. Mais, visiblement, cette menace n'a pas eu d'écho, puisque jusqu'à midi, plusieurs institutions d'Etat, comme la Poste de Bè-Kpota restaient fermées.

La population est sereine. « Nous ne sommes pas étonnés des revirements des syndicalistes », affirme un jeune revendeur de chaussures du quartier Bè. Il indique que les forces armées sont déployées, depuis cinq heures du matin. Un calme précaire plane sur la ville alors des policiers quadrillent les quartiers sensibles, certains regroupés aux carrefours et aux stations d'essence.

La rédaction letogolais.com

Sports MONDIAL 2010 • Un monde du football à deux vitesses

Il suffit d'une erreur d'arbitrage lors du match entre l'Allemagne et l'Angleterre pour que Sepp Blatter, le président de la FIFA, présente ses excuses. Mais lorsque la Côte d'Ivoire a été la victime d'une injustice, tout le monde s'en est moqué. Malgré les prétentions universalistes de la fédération internationale, il existe bel et bien deux poids deux mesures.

02.07.2010 | Samir Allam | [Tout sur l'Algérie](#)



© AFP L'attaquant brésilien Luis Fabiano contrôle la balle en s'aidant du bras pour marquer un but contre la Côte d'Ivoire, Soweto, 20 juin 2010.

Deux jours après les matchs Allemagne-Angleterre et Argentine-Mexique, marqués par deux fautes grossières d'arbitrage, Joseph Blatter, président de la FIFA a présenté, le 29 juin, ses excuses. "J'ai exprimé mes excuses aux deux délégations directement concernées. Je comprends qu'ils ne soient pas contents. Les Anglais m'ont dit merci, les Mexicains ont baissé la tête", a précisé le patron de la FIFA. Il a assuré que la Fédération internationale allait à nouveau se pencher sur la question de l'arbitrage vidéo. Cette rapidité dans la réaction du patron de la FIFA constitue une nouvelle illustration de la politique du deux poids deux mesures pratiquée par l'instance internationale.

Quand il s'agit de l'Europe, les réactions sont immédiates et les sanctions à l'encontre des fautifs sont souvent lourdes. Les deux arbitres des matchs Allemagne-Angleterre et Argentine-Mexique devraient ainsi voir leur carrière internationale interrompue à cause de leurs erreurs d'appréciation qui n'ont pourtant eu qu'un impact théorique sur les matches concernés. Curieusement, dans ses excuses, M. Blatter a oublié d'évoquer une autre erreur d'arbitrage : celle du match Brésil-Côte d'Ivoire, lors de la phase de poules de la compétition. Le deuxième but du Brésil a été inscrit grâce à un contrôle de la main du Brésilien Fabiano dans la surface de réparation ivoirienne. Un but qui a, comme pour l'Angleterre et le Mexique, modifié le

cours du match et défavorisé la Côte d'Ivoire. Pour Joseph Blatter, les Africains ne méritent-ils pas des excuses ?

Autre illustration de cette politique du deux poids deux mesures du patron de la FIFA, les incidents du Caire avant et pendant le match entre l'Egypte et l'Algérie qualificatif pour ce Mondial 2010. Malgré la violence des incidents provoqués par les supporters égyptiens, Joseph Blatter ne s'est à aucun moment prononcé sur cette affaire qui concerne pourtant directement la FIFA étant donné que l'organisation des qualifications pour le Mondial est de sa responsabilité. La FIFA a même attendu six mois pour prononcer de timides sanctions contre la fédération égyptienne. En Europe, pour des actes nettement moins violents que ceux qui se sont produits au Caire, des clubs ont été lourdement sanctionnés. On se souvient notamment de la sanction infligée en 2007 au club italien de Catane, contraint à jouer plus de la moitié du championnat à l'extérieur. Cette sanction est intervenue après des incidents impliquant les supporters de ce club du sud de l'Italie.

Cette fermeté a d'ailleurs contribué grandement à l'élimination du phénomène du hooliganisme. Aujourd'hui, les stades européens sont de véritables lieux de spectacles au même titre que le théâtre, l'opéra ou le cinéma. Les familles peuvent s'y rendre pour regarder un match dans un climat de sécurité totale. En Afrique, le football continue d'être étroitement lié à la violence. Chaque week-end, des milliers de supporters s'affrontent à la sortie des stades un peu partout dans les pays du continent. Les rencontres importantes donnent lieu à des échanges violents par médias interposés puis dans la rue. Pour la FIFA et son patron, il y a deux mondes différents dans le football. Et ce n'est pas le choix de l'Afrique du Sud qui démentira ceux qui accusent la FIFA et son président de traiter différemment les Africains.

MO5 TOGO Sports Boxe Portrait KPALONGO, ou la vie misérable d'une légende de la boxe togolaise

Kpalongo. Je crois que vous l'avez trouvé. Et bien John Codjo Messan alias Kpalongo est le boxeur qui a marqué l'histoire de la boxe togolaise dans les années 70-80. Il était champion d'Afrique et vice-champion du monde dans sa catégorie.

Depuis qu'il a remis ses gants, il vit dans un dénuement total qui contraste avec les services qu'il a rendus à la nation toute entière. Un reporter du MO5-Togo.com est parti à la rencontre de ce boxeur de légende.

Où est Kpalongo ? En plein 21ème siècle togolais, quand tous les gosses ont un téléphone portable pour rester connecté au monde, le plus grand champion de boxe du Togo, n'a pas ce moyen de communication. Un luxe pour lui. Pour faire son dossier, le reporter a dû faire des aller-retour pour pouvoir débusquer le boxeur, car ce dernier est impossible à joindre chaque fois qu'on ne le trouve pas à la maison.

L'homme et sa carrière

Né vers 1948, Kpalongo (surnom venu de sa gestuelle sur le ring qui s'apparentait à la danse Kpalongo) a passé une bonne partie de son enfance au Ghana. C'est là qu'il a fait ses débuts dans la boxe, dans un club professionnel. La carrière du jeune boxeur togolais était bien lancée au pays de Nkwame N'krumah quand il décida de regagner le bercaïl pour, dit-il, « faire profiter à son pays ce qu'il a appris à l'étranger ». « A l'époque, poursuit-il, la boxe n'était pas développée au pays et tous ceux qui la pratiquaient étaient des amateurs. J'étais le pionnier de la boxe professionnelle au Togo avant que ne viennent d'autres comme Kpessou, Bossou... »

Sans entraîneur, ni assistant technique, encore moins un embryon de personnel médical, parvenir à se hisser au sommet et s'y maintenir n'est pas du tout aisé. Mais avec courage, discipline et témérité, Kpalongo a réussi à écrire une des plus belles pages de la boxe togolaise en décrochant le titre africain version coq et en perdant le championnat mondial. L'homme garde une certaine amertume de cette défaite aux États-Unis. Selon lui, une machination de son adversaire qui visualisait ses entraînements l'avaient empêché de décrocher un titre mondial.

Malgré ses prouesses internationales, le pugiliste ne bénéficia d'aucune retombée financière. Il partageait sa vie entre son job de docker au port de Lomé et les entraînements. Il raconte: « pour les dirigeants, mon sort ne les préoccupait pas. Ils se contentaient de négocier des combats pour moi et étaient contents de me voir les remporter. Comment je préparais ces combats, ils ne le savaient pas. Figurez-vous que pour livrer le championnat du monde, j'ai quitté la maison pour prendre l'avion sans visite médicale ni autre assistance. Malgré les conditions déplorables, vous ne pouvez pas décliner les sollicitations, sous peine d'être emprisonné car n'oubliez pas que nous étions sous un régime dictatorial à l'époque».

La vache à lait

Dans sa carrière, Kpalongo a livré et gagné de nombreux combats mais il ignore combien lui a rapporté le ring. "Mon premier combat m'a rapporté 8000 F CFA", dit-il. Alors qu'il se décarcassait dans des conditions difficiles pour gagner les combats, certains managers véreux et responsables sportifs profitaient allégrement des retombées de ces efforts physiques. « La seule fois où j'ai su combien j'ai effectivement

gagné après un combat, hormis les 8000 F dont je viens de parler, c'était lors du championnat du monde qui m'avait rapporté 2 millions 300 mille F CFA. Après avoir apuré les dettes consenties pour le combat, il me restait 1 million et quelques poussières. C'est avec cette somme que j'ai pu construire cette maison», dit-il la voix amère. Cette maison « togba » (ndlr : lagune) comme lui-même aime l'appeler est son seul sujet de satisfaction malgré tout. Il se souvient que lors du 10e anniversaire de l'accession au pouvoir du Général Eyadema, il avait remporté le combat organisé à l'occasion. Mais comme par malheur, la somme qui accompagnait le trophée a été divisée en dix avant de lui être remis par le responsable qui est aujourd'hui un des hauts cadres du sport continental. Ayant appris la magouille, il a approché ce dernier mais pour toute réponse celui-ci lui avoua «que l'histoire là est déjà vieille ». Plusieurs autres managers ont aussi profité de l'illettrisme du boxeur pour se faire des santés financières, le laissant dans la galère. Il n'avait qu'un vieux vélo pour moyen de déplacement pour se rendre chaque matin à son service au port alors que les managers étaient mieux lotis.

Le dénuement

La soixantaine passée, les cheveux grisonnants, démarche titubante, Kpalogo vit sa retraite dans un des quartiers de la banlieue de Lomé, dans le dénuement total. Il n'a pour souvenir de « ces temps glorieux » que quelques médailles et trophées remportées qui sont aussi usés par le temps, faute d'une bonne conservation. La maison qui est aujourd'hui son sujet de satisfaction de sa longue carrière est inondée à chaque saison pluvieuse, raison pour laquelle il l'a baptisée « togba » (la lagune).

A l'intérieur de son salon, des fauteuils et une table. Le sort que réservent nos autorités aux sportifs n'encouragent pas les jeunes à s'engager dans le noble art « car des fois quand je passe, j'entends les parents qui déconseillent à leur progéniture de s'adonner à la boxe, leur donnant comme exemple de voir mon cas avant de s'y engager », raconte-t-il. «Malgré cela, je demande aux parents de ne pas décourager les enfants car à chacun sa chance », conseille-t-il.

Le boxeur vit aujourd'hui avec des regrets. « Je suis le premier boxeur togolais qui a combattu dans la catégorie mondiale. Si les anciens dirigeants ne m'ont rien fait, les nouveaux ne peuvent-ils pas faire quelque chose pour moi ou bien attendent-ils, peut être, que je meurs pour recouvrir mon cercueil des couleurs nationales », se demande-t-il la voix nouée. Une retraite si peu glorieuse devrait inciter les autorités togolaises à mettre en place au moins un programme de reconnaissance pour services rendus à la nation aux grands sportifs et autres artistes togolais. Le Cameroun, par exemple le fait, qui a sorti un certain Roger Milla de la misère de sa retraite en le nommant ambassadeur culturel pour le Cameroun !

mo5-togo.com



TIC Togo les femmes et les jeunes à la découverte des technologies pour le développement

Traduction publiée le [4 Juillet 2010](#)

Le 17 juin, s'est tenue à Ouagadougou, au Burkina Faso, [la troisième conférence panafricaine sur les meilleures pratiques en matière de TIC](#) en Afrique francophone (tous les liens sont en français). Alors que la conférence s'est beaucoup plus focalisée sur l'élaboration de stratégies pour venir à bout de la cybercriminalité, la blogosphère togolaise quant à elle, parle du potentiel des technologies de l'information pour le développement, particulièrement les femmes et les plus jeunes.

Sylvanus Abalo, sur *togo-presse-liberte* rapporte que [Hamadoun Touré, Secrétaire général de l'Union internationale de télécommunication \[UIT\]](#) a tiré la sonnette d'alarme sur les dangers de la cybercriminalité. « La cybercriminalité coûte 1000 milliards de dollars chaque année, nous sommes plus vulnérables que nous ne le pensons ».

Togozine, un important média web togolais, a interviewé Roger Kpakote, informaticien et PDG du groupe RTK à Lomé, sur [le développement des TIC dans son pays](#) : M. Kpakote a créé avec ses amis, l'Organisme pour la Promotion de l'Internet et du Mobile (OPIM) au Togo. [...] OPIM a pour but de promouvoir l'utilisation des outils technologiques par toutes les classes sociales du pays. Il souhaite aussi voir se créer au Togo un pôle d'excellence de compétitivité internationale dédié au rayonnement de la Biotechnologie et des Technologies de l'information. De nombreux projets sont en cours de préparation tels que le 1er Barcamp au Togo.



Sur le blog de l'OPIM, M. Kpakote décrit [la recette de son succès](#) dans le domaine des TIC : Il faut réunir les trois acteurs-clé que sont : les possesseurs de contenus (dont les journalistes), les entrepreneurs et les développeurs [...] La recette consiste à être présent sur le Net, être utile à un maximum de personnes pour récolter les fruits après. Des conditions qui, pour le moment, ne sont pas réunies en Afrique.

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Muriel, étudiante à Lomé, pense qu'en dépit des défis du moment, il y a de l'espoir pour [les femmes togolaises dans le domaine des TIC](#) : Les femmes ont intégré ce nouveau monde malgré toutes les difficultés d'adaptation. Ceci reste un grand enjeu pour la société africaine en particulier et par conséquent pour les femmes africaines qui doivent donc œuvrer activement en saisissant toutes les opportunités que leurs offrent ces nouvelles technologies.



Claudine Assiba Akapko développe, sur [le rôle des femmes dans le maintien de la paix en Afrique](#).

Les femmes et les enfants représentent plus des trois quarts des 40 millions de personnes déplacées à la suite de crises ou de violents conflits sur notre continent. Les femmes africaines ont un rôle particulier à jouer. Il est nécessaire de les impliquer dans les processus de négociation et de construction de la paix [...] Comment mieux impliquer les femmes au processus de paix ?

1. Appuyer la participation des femmes aux négociations de paix car les femmes rencontrent beaucoup d'opposition quand il s'agit de participer aux négociations de paix officielles.
2. Accroître la participation des femmes aux règlements des conflits et à l'élaboration des décisions; notamment en mettant les femmes aux postes décisionnaires liés aux négociations de paix et à la réconciliation nationale.
3. Former les femmes aux techniques de négociation
4. Une éducation plus juste et meilleure pour les filles : le renforcement des compétences des filles par l'éducation est une nécessité.

Les jeunes commencent également à investir la blogosphère. Sur le blog *Médias Jeunesse et Développement*, Marie débat de l'importance de [rendre tous ces nouveaux médias accessibles au plus grand nombre d'enfants](#) : Dans les pays africains, on peut distinguer deux catégories d'enfants : les lettrés et les illettrés. Souvent, les lettrés sont issus des familles riches bénéficiant d'une éducation. Par contre, les pauvres n'ont pas souvent cette chance [...] L'intégration des enfants dans les clubs médias leur permettra à travers des émissions de témoigner de leur situation et de désormais défendre leurs droits.

Sur cette même plateforme, Détogra Jérôme appuie en parlant des [avantages qu'il y a d'impliquer davantage d'enfants dans ce genre de projet](#) :

Leur participation leur permet de donner leur opinion sur la résolution des problèmes de leur milieu pour permettre l'évolution de leur communauté. Le plus grand succès qu'ont connu ces initiatives, c'est que les enfants peuvent imaginer et diffuser leurs idées par les nouveaux médias.[...] Il faut souligner qu'au début, nos parents n'étaient pas pour cette participation, mais par la suite, en nous voyant travailler, ils ont compris que c'est à notre avantage.